

Déclaration préalable FSU 39

CHSCT Jura jeudi 20 janvier 2022



Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT du Jura,

Un premier lieu, nous avons une pensée toute particulière envers les familles, les collègues, et les élèves touchés par le drame survenu hier près du Lac du Chalain.

En ce début de CHSCT, nous, représentant.es de la FSU du Jura, tenons à faire une déclaration concise mais non moins indispensable dans un contexte qui, cela n'échappe à personne, est pour le moins chaotique dans les établissements scolaires du département.

Si la situation, liée à la crise sanitaire, que nous vivons depuis bientôt 2 ans, a bouleversé les organisations dans les établissements, les équipes ont jusque là tenu le coup en mettant toute leur énergie et en faisant tout leur possible afin de maintenir une école et une éducation nationale « digne de ce nom », malgré toutes les contraintes que la crise implique.

Nous, représentants du personnel, avons à de multiples reprises et par différents canaux, dont le CHSCTD, alerté sur toutes ces difficultés inhérentes à ladite situation. Nous avons, entres autres, alerté sur le fait que l'énergie déployée pour toutes les équipes ne pourrait pas durer dans le temps si des moyens importants, humains et matériels, n'étaient pas débloqués afin de faire face à toutes les contraintes du moment.

Malgré l'autosatisfaction dont a su faire preuve le ministère, se glorifiant de « garder les écoles ouvertes » (mais à quel prix pour les personnels ???), le peu de moyen débloqué semble être de miettes pour les équipes qui gèrent la crise au jour le jour.

Inlassablement, nous alertons. Inlassablement, nous faisons remonter les retours que nous avons du terrain. Inlassablement, nous pointons du doigts les besoins concrets pour que l'école publique ait les moyens de fonctionner convenablement. Avec, inlassablement, ce constat que nos alertes sont méprisées. Dont acte !

Aujourd'hui, les écoles jurassiennes craquent. Elles craquent par les conditions de travail que le ministère fait vivre aux enseignants, par les voies de communication qu'il emprunte, par la surdité à nos demandes. Tout cela engendre la désorganisation de l'école et, ce qui nous occupe aujourd'hui : le mal-être et la souffrance au travail. Nous ne pouvons plus siéger à des instances avec une hiérarchie qui justifie, cautionne, excuse cette politique et cette

légèreté. S'entendre répéter, par exemple au lendemain de la grève, par la

secrétaire générale du rectorat : « nous avons des conditions d'enseignement très favorables » est une forme de provocation, un déni de la réalité du terrain ! Entendre le ministre dire que nous faisons grève contre un virus, entendre en groupe de travail départemental, que les représentants des personnels sont dans une posture corporatiste lorsqu'ils décrivent les difficultés du terrain participe du même déni !

Concrètement, dans le Jura, cela s'est traduit par une grève historique jeudi dernier où plus de 75% des collègues se sont mis en grève pour protester contre un ministre dont la légèreté et l'incompétence ne sont plus à démontrer. Pour ce CHSCT, cela se traduit aussi, suite à l'appel du SNUipp-FSU 39 de continuer à faire remonter leur mal être, par un retour massif de fiches SST.

Depuis notre dernière rencontre, le 14 octobre 2021, nous pouvons compter 66 fiches SST déposées sur le registre santé et sécurité : 64 pointant des risques psychosociaux ! Dans le détail, 36 pointent une impossibilité d'effectuer un travail convenable, et, plus inquiétant encore, 26 font le retour d'un « épuisement » ou encore d'un « profond mal-être ».

Nous savons par ailleurs que dans les inspections, les services sont soumis aux mêmes pressions et que si le chemin d'accès leur en était connu, ils pourraient ajouter leurs fiches SST à celles des enseignants comme des symptômes d'un même dysfonctionnement.

De par ces retours, nous, membres du CHSCT du Jura, nous devons de traiter cet état d'épuisement généralisé comme une priorité absolue de cet après-midi, en bousculant l'ordre du jour.

Nous, représentant.es de la FSU du Jura, demandons, que le traitement des fiches SST soit mis en premier dans l'ordre du jour.

A ce propos, nous souhaitons soumettre au vote un avis afin qu'il soit acté lors de ce CHSCT.